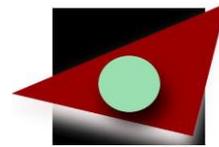




Le Pacte Civique du Rhône



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

Conférence du Pacte Civique et du Club Convaincre

Du Mardi 20 Février 2024

La nécessité d'une immigration économique

Par Olivier Piron

Membre du Pacte Civique

Alors que le pourcentage d'immigrés stagnait entre 1975 et 2005, il s'est mis à remonter à cette date, malgré des discours politiques restrictifs. Que s'est-il passé ? En fait, ce sont des données démographiques implacables qui ont généré à partir de cette date une immigration permettant de maintenir la population active française, comme sa pyramide des âges.

Cette évolution, longtemps passée sous les radars, a été enfin reconnue lors des débats sur la récente loi immigration, mais les pouvoirs publics n'en ont pas encore tiré toutes les conséquences.

Je travaille dans le cadre du Pacte civique pour alimenter nos débats. Le sujet de l'immigration est intéressant. Il est pris sous l'angle culturel, émotionnel, économique. Les éléments factuels disparaissent derrière les mots. Mettre un peu de connaissance objective présente un grand intérêt. Il existe de nombreux chiffres mais il y a peu de synthèse. Que font les immigrés ? Les quelques chiffres connus disent combien il y en a mais rien de ce qu'ils font.

Je n'ai utilisé que des données en ligne publique. Le ministère de l'Intérieur, l'INSEE, la DARES qui met peu de chiffres de base mais fait de bonnes notes de synthèse.

J'ai été surpris que dans ce débat, les organismes officiels soient silencieux. France Stratégie a répondu à une question du Parlement sur le coût économique de l'immigration avec pour base des chiffres de 2012 à 2015.

Les données de base : 7 millions d'immigrés selon l'INSEE. Un immigré, selon la définition INSEE, est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Nous savons qu'environ 600 000 n'ont pas de permis de séjour. Une partie est recensée par leur logement. Les sous locataires d'HLM ou autres logements ne le sont pas. Ces chiffres sont donc minorés. L'INSEE annonce que 300 000 d'entre eux répondent qu'ils sont français alors qu'ils sont nés à l'étranger.

Le nombre de 7 millions est incertain. La seule solution est de croiser des sources constantes en supposant que les biais statistiques sont stables. Les différentes sources ont des définitions différentes. Mais ces comptages séparés montrent des ordres de grandeur similaires.

Premier point. Le pourcentage d'immigrés est resté stable de 1975 (avec la crise du pétrole, Giscard arrête l'émigration de travail) jusqu'en 2000. Il est alors reparti à la hausse alors que les discours de Sarkozy disaient l'inverse avec son slogan immigration choisie et non subie. Malgré les lois votées, la montée régulière a continué. Il y a un déterminant profond en dehors des discours politiques et du parlement.

La base démographique : en 1975, le taux de natalité et le nombre de naissances a baissé de 850 000 à 780 000 par an. En gros 70 000 naissances de moins en quelques années. Les premières générations du baby boom ont commencé à quitter la vie active vers 2000 et ont été remplacées par des générations moins nombreuses. Deux façons de combler ce déficit : l'immigration qui concerne des gens en âge de travailler, l'augmentation de la durée du travail, ou du taux d'activité (retraite). Les deux solutions ont été utilisées de manière concomitante.

De 2009 à 2020 selon l'INSEE, la population occupée immigrée a augmenté de 25%. La population occupée non immigrée a augmenté de 1,1%. : résultat, sur cette période, les immigrés ont apporté 70% à 80% de l'augmentation de la population active. Soit 80 000 personnes de plus par an. On retrouve ce chiffre entre 2010 et 2023, que l'emploi soit mauvais (jusqu'en 2027) ou meilleur (depuis lors). Cet effet retard de la baisse des naissances n'était pas passé inaperçu en 1980.

Qualification des immigrés :

En 98 comme aujourd'hui ils sont autour de 21% soit approximativement la même proportion que la population française En gros les immigrés ne modifient pas la courbe des diplômes en France.

Le taux d'emploi des immigrés est passé de 55,7 en 2014 à 61,2% en 2021. Le taux de chômage est passé de 18 à 14%.

Les ministres ont voulu parler du sujet mais n'ont pas osé dire que la France avaient besoin de cette main d'oeuvre. Les chiffres montrent qu'ils représentent 10% des actifs et sont présents à peu près partout. La notion de métier en tension a un bon côté pédagogique mais fait oublier que cela concerne tous les secteurs, y compris la fonction publique sous forme de contractuels. C'est la raison pour laquelle la RATP a supprimé la clause de nationalité : elle n'arrivait plus à recruter assez de personnes de nationalité française.

Aujourd'hui, 23% des actifs en Ile de France sont immigrés, 45% en Seine Saint Denis. 10 à 12% dans les grandes villes, 4% en zones rurales. La moyenne nationale est de 10,5 en 2019, source INSEE tableau de l'économie française 2019

Complément apporté par l'auteur du compte rendu :

Si, en 2020, 37,8% des immigrés n'avaient aucun diplôme ou un niveau brevet ou CEP (contre 21% pour l'ensemble de la population), ils étaient 21,7 % à détenir un diplôme supérieur à Bac + 2 (contre 20,2% pour la population totale) et 7,5% à Bac+2 (contre 12,7%) . Source : musée de l'histoire de l'immigration, Mustapha Harzoune 2022

En 2021, un peu plus d'une personne sur cinq âgée de 15 à 64 ans est immigrée ou descendante d'immigré contre une sur six en 2005. (Source DARES Analyse no 15, 8 03 2023).

Figure 3 - Part des étrangers et des immigrés au sein des actifs selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017

	Population active en milliers	Part d'étrangers en %	Part d'immigrés en %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés ou +)	1 825	8,0	13,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 993	4,7	8,6
Professions intermédiaires	7 247	3,2	5,7
Employés	8 134	6,7	10,9
Ouvriers	6 453	11,1	15,3
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	471	14,6	17,5
Ensemble¹	29 668	6,6	10,4
<i>dont salariés</i>	<i>23 749</i>	<i>5,9</i>	<i>9,5</i>

Nice, le Lot et la Vendée ont le même taux de 20% d'immigrés.

Le Lot n'est pas une destination prioritaire. Mais Pôle Emploi montre une recherche de main d'œuvre dans tous les métiers artisanaux. L'attrait des loyers par rapport à Toulouse est fort. Il s'agit bien d'un besoin économique avant tout. Le choix personnel des recruteurs est indifférent à leurs idées personnelles.

Le gouvernement n'a pas osé franchir le pas. La première rédaction de l'article des métiers en tension n'était pas tenable. L'immigré peut maintenant de façon autonome demander sa régularisation sans l'avis du patron. C'est un progrès en espérant qu'il restera. Pour un métier en tension, un visa d'une seule année n'a aucun sens économique. Olivier Dussopt qui savait qu'il ne serait plus ministre, restait sur le chiffre de 4% d'immigrés parmi les salariés alors que le chiffre de 10% figure dans le projet de loi. L'INSEE en 2019 indique 9,5 % de salariés.

Plus personne ne conteste que les immigrés travaillent. Le RN attaque les immigrés mais n'attaque pas leur travail. Ce double langage est manifeste.

Débat

Un sondage récent fait par IPSOS indique que plus de 50% des sondés pensent que l'on pourrait se passer de la main d'œuvre immigrée et trouver en France des Français pour faire leur travail.

Bruno Lemaire l'a exprimé explicitement. Attention, la manière de poser ce type de question dans un sondage change la réponse. Tout sondage commence par respecter l'opinion de l'acheteur qui paye.

Je suis étonné que dans le débat actuel, le patronat n'ait pas parlé. Personne n'a dit que l'économie en avait besoin. Au niveau européen dans le secteur de l'hôtellerie restauration, le patronat demande la gestion des compétences de pays tiers. Ils font pression pour obtenir la venue de personnel. Des établissements ferment une partie de la semaine faute de main d'œuvre.

Les syndicats ne sont pas opposés à ces arrivées sous réserve que cela ne soit pas du dumping social. Si on laisse les entreprises faire, on a la loi Darmanin où les immigrés doivent travailler sans papier pendant 12 mois en 2 ans pour pouvoir se permettre de demander une régularisation. Il y a une coalition entre le patronat et le gouvernement.

En région parisienne, plus de 50% du personnel en hôtellerie restauration est immigrée. C'est la même chose en service à la personne.

Les syndicats ont pu signer des accords conduisant à ce que les accords sociaux en France soient appliqués.

Oui, une moyenne à 23% suppose bien des secteurs à 50%.

Pourquoi ne pas dégoupiller le discours d'extrême droite ?

Nos dirigeants sont tétanisés par le thème de l'immigration. Ils font le choix de noyer le poisson. Ce genre de propos nourrit le discours des révisionnistes.

Cela nourrit un débat sulfureux

Je n'ai rien entendu de partis de gauche sur ce débat.

Sur le plan social, le patronat est gêné car il a besoin de main d'œuvre, avec une part des patrons qui s'accommodent d'une certaine forme de dépendance. Les entreprises d'aide à la personne n'ont parlé qu'après le vote de la loi. Philippe Martinez a écrit dans les Echos : ce qui pèse sur les salaires est l'immigré non régularisé. Une fois régularisé, il ne pèse plus sur les salaires.

Le texte voté est un progrès par rapport à la circulaire Vals. Mais l'hypocrisie reste : le patron doit faire un bulletin de salaire alors qu'il n'en a pas le droit.

Le fait que l'immigré puisse faire sa demande sans la signature du patron est une bonne chose car cela réduit sa dépendance.

En 2022, il y a eu explosion du nombre de salariés : est-ce dû à des régularisations par les patrons sous forme d'une feuille de paye du fait qu'ils s'inquiétaient des tensions sur l'emploi dans leur secteur ?

Mais cela reste à la discrétion du préfet.

Le Conseil d'Etat est frileux, il aurait pu contester ce caractère discrétionnaire. On peut espérer que cette loi décomplexe un peu les préfetures.

Je crois que l'immigration est plus un problème de représentation qu'une réalité. Je suis arrivé en 1965 à la demande de Schneider qui a pris mon père du jour au lendemain. Aujourd'hui, l'immigré est devenu un bouc émissaire en ce temps d'angoisse collective. L'école m'a très bien accueilli et permis grâce à des bourses de faire des études et d'enseigner à l'université. Les immigrés actuels n'ont plus cet accueil et l'offre d'une intégration accélérée a disparu. Le Parti Socialiste comme d'autres n'en dit rien. Nous sommes en train de nous mettre en difficulté alors que nous avons besoin de ces gens pour travailler.

Revenons sur le passé. Renault avait déménagé des cars entiers d'immigrés à Flins qui devait monter à 20 000 salariés. En 1974 beaucoup se sont retrouvés chômeurs, leurs enfants n'ont jamais vu leurs parents travailler. Aujourd'hui vivre aux Mureaux est difficile.

L'accueil s'organise dans la loi Darmanin : apprendre le français est une condition. Les contrats d'intégration républicaine augmentent bien. Le ministère de l'intérieur semble y mettre les moyens mais il y a un énorme rattrapage à faire. Le discours public ne veut pas en parler. La loi Darmanin dit que l'intégration se fait par le travail. Une bonne déclaration de principe qui n'est pas développée dans la loi.

En 2006, interdiction des régularisations. En 2008, concept d'admission exceptionnel au séjour. Pourtant, il y a toujours 40 000 régularisations par an depuis 15 ans. Les motifs sont économiques, familiaux. Ce nombre est très élevé car s'y ajoute les arrivées légales.

La situation est curieuse. Le droit est poreux alors qu'il s'affiche répressif. Le ministère a indiqué avoir donné 250 000 permis de séjour dans lesquels il doit y avoir beaucoup de régularisations. Darmanin est fils d'immigré, il aurait pu le dire.

Le monde des représentations, celui du droit et la réalité se croisent.

Dans tous ces chiffres, quelle est la place des réfugiés politiques : Chiliens, Iraniens, Ukrainiens ?

Les Ukrainiens sont comptés à part partout en Europe. Ils sont environ 100 000. Il y a de 30 000 à 40 000 accords de droit d'asile que l'on voit aisément dans les statistiques. Du coup, avec des papiers ces personnes veulent travailler car ils n'ont plus de subsides.

On estime aujourd'hui qu'il y a entre 600 000 et 800 000 sans papiers qui travaillent avec les papiers d'un autre, des papiers à moitié bons. Mais la mécanique économique est en place.

30% des naissances aujourd'hui ont une mère ou un père étranger. 30% des Français ont un parent ou un grand parent immigré. Mais seuls 5 % ont leurs quatre grands

parents immigrés : le mélange est très rapide. La représentation est bien différente du réel.

Quel est l'âge de la population active immigrée ? Qu'en est-il des femmes immigrées ? S'intègrent-elles aussi bien que les hommes

La population autochtone vieillit. Les immigrés restent plus jeunes. Cela explique pourquoi ils sont livreurs, serveurs de restaurants et dans tous les métiers extérieurs ou à horaires décalés.

Depuis 2002 les études distinguent bien les genres. Les femmes d'origines maghrébines et turques ont des taux d'activité faible. Les africaines sont bien présentes dans les métiers d'aide à la personne. Comme tous les autres indicateurs, le taux d'activité augmente. Une campagne spécifique pour leur apprendre le français serait nécessaire. Une telle action aura un effet dans dix ans.

Le taux d'activité des hommes immigrés est supérieur à celui des autochtones

La définition des immigrés n'est pas la même d'un pays européen à l'autre. En gros, les pourcentages d'immigrés sont maintenant partout du même ordre. La Suède, le Danemark étaient montés à des seuils très élevés non tenables.

Comment voyez-vous à 10 ou 20 ans la part des immigrés dans notre pays du fait du vieillissement de notre population ?

L'immigration ne peut que continuer à monter. Il a des chances d'augmenter car on s'habitue à la présence des immigrés. Les textes se rapprocheront de la réalité économique. Mais l'avenir n'est pas écrit. La France avait accueilli de très nombreux étrangers entre 1918 et 1925 et a cherché à les renvoyer après 1930.

La circulaire Vals fait quatre catégories d'immigrés.

La circulaire Vals a servi à beaucoup de choses. La nouvelle loi était utile pour ajouter le titre d'intégration par le travail dans un bout de texte législatif. Les pratiques des préfets sont très différentes d'un département à l'autre.

Le premier texte de la loi immigration de fin 2022 était courageux. Gérard Larcher a imposé que le principe d'intégration par le travail reste. Le pouvoir discrétionnaire du préfet est peut être préférable au pouvoir discrétionnaire du ministre. Plusieurs préfets ont créé un petit groupe avec le patronat pour établir des principes d'accord. De fait, cela réduit la responsabilité du préfet.

Cette démonstration sur l'apport des immigrés par le travail est percutante. Cela ne règle pas la relation entre l'immigration et la société française. Y aurait-il intérêt à regarder les problèmes réels dans la relation avec le logement, les valeurs de la république ?

Un point positif de la loi : il définit bien le terme de valeur de la république. La définition a été rédigée par le Conseil d'Etat avec des termes précis opératoires dans

les tribunaux. Cela fait partie de la défense de l'équilibre républicain. Le Conseil Constitutionnel a estimé que le texte ne présentait pas d'erreur manifeste. La notion de valeur de la république n'est pas commune à la droite et la gauche.

Quelle différence entre les deux versions de la loi.

La question était d'obtenir le vote des Républicains. La gauche a été ravie de ne pas avoir à voter la loi article par article. Le rejet global les a bien arrangé. Ce n'est pas en fuyant le débat public que l'on fera reculer l'obscurantisme. Ce n'est pas un bon fonctionnement de la démocratie. Il est intéressant de voir que cela n'empêche pas le réel d'avancer.

Le Pacte civique se définit comme un lobby-citoyen promoteur d'une bifurcation vers une société sobre, juste et fraternelle.

Collectif Pacte Civique de Lyon et du Rhône

E-mail : pacte.civique69@gmail.com - Site : <https://pactecivique.fr/>

Le Club Convaincre se définit comme un lieu laïque d'échange, d'analyse, d'élaboration, de confrontation.

Pour tout contact : club.convaincre@gmail.com ; Site <http://www.convaincre-rhone.fr/>